

"L'enseignement de la langue «berbère» en Algérie: de 1995 à 2011"⁽¹⁾

Seïdh CHALAH

Département de Langue et Culture Amazigh
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Résumé :

Mon intervention se propose de donner un aperçu sur les droits culturels et linguistiques des minorités berbérophones en Algérie à travers le cas de l'enseignement de "tamazight/berbère" [les langues berbères] dans ces régions et plus particulièrement en Kabylie.

I- Les langues berbères en Afrique du Nord [les minorités berbérophones]:

L'histoire de l'usage linguistique des différents "groupes humains" ayant vécu [et qui vivront] sur le vaste espace Nord-Africain ["Maghreb"] peut être schématisée en une succession de situations plurilingues.

D'un bilinguisme berbère-punique en arrivant au bilinguisme arabe-français [ou plurilinguisme berbère-arabe-français], l'Afrique du Nord a connu [connait et connaît] plusieurs situations [complexes] de cohabitation de langues [berbère, punique, grec, arabe, espagnol, turc, français, espagnol [castillan], italien] et de différentes variétés de langues [les variétés régionales du berbère et de l'arabe] (Gsell. 1927. : 93-118 ; Decret et Fantar. 1981 : 114 ; Camps. 1983 ; Kahlouche. 1992 : 7-14 ; Levy. 1999 : 11 ; ...).

La langue berbère [ou plutôt les langues berbères] occupai[en]t jadis un espace très vaste allant de l'Egypte à l'Est aux Iles Canaries à l'Ouest et de la Méditerranée jusqu'aux régions du Sahel. Aujourd'hui, la berbérophonie est réduite à quelques îlots/minorités.

Les berbérisants regroupent les langues amazighes/berbères en "dialectes régionaux" : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, etc. à l'intérieur desquels l'intercompréhension est assurée. Ces "dialectes" sont eux-mêmes constitués de parlers correspondant aux différents villages ou/et aux tribus. Chaque parler possède des

particularités spécifiques qui ne sont pas seulement restreintes au vocabulaire mais touchent également la phonétique [-phonologie], le lexique, la morphosyntaxe et la prosodie.

En Algérie, la communauté berbérophone la plus importante [numériquement] est le groupe kabyle/kabylophone.

La langue kabyle, la Kabylie et la kabylophonie :

Le kabyle est la langue maternelle de la majorité de la population de Kabylie [kabylophonie]. Cette entité géolinguistique [territoire bien défini/déterminé par l'utilisation du kabyle] a subi de nombreux découpages administratifs opérés par l'Etat-central algérien ["héritage colonial"] qui ont eu pour objectif/conséquence de fragiliser et de fragmenter l'aire de la kabylophonie sur sept wilayas [Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Boumerdes, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Jijel].

Parmi elles, seules Tizi-Ouzou et Bejaia peuvent être considérées comme presque entièrement kabylophones, le reste [villages et tribus kabylophones] est intégré dans des wilayas dont la plus grande partie de la population est arabophone [Bouira, Boumerdes, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Jijel].

La Kabylie [territoire] correspond à la kabylophonie telle qu'elle a été tracée par A. Basset dans ses travaux sur la géographie linguistique en Kabylie (Basset A. : 1929) si nous nous limitons seulement au critère socio-/géolinguistique d'utilisation du kabyle comme langue usuelle [voire dominante] sur un territoire bien déterminé.

Mais là encore, ses travaux datent de plus d'un demi-siècle.

Elle peut être ramenée à ses frontières acquises durant la "Guerre de libération nationale 1954-1962" c'est-à-dire la "Wilaya III Historique : la Kabylie".

Malgré la présence de groupes berbérophones en Algérie, leurs langues et cultures ont été "combattues" et "chassées" au nom de "l'unité nationale". Pour essayer de comprendre l'exclusion de "tamazight/berbère" du système éducatif, revenons à l'histoire de l'école algérienne et à la politique linguistique du Pouvoir en place :

II- Quelques données sur le système éducatif algérien :

1- Deux écoles/idéologies héritées du passé

a- L'école en Algérie avant 1830 :

Avec l'avènement de l'Islam, les "Arabo-musulmans", dès le VIII^{ème} siècle, contrôlant militairement, politiquement et économiquement le Moyen-Orient, se sont emparés des foyers scientifiques grecs, persan et syriaque.

Avec l'encouragement des princes, les savants chrétiens, juifs et autres ont traduit des différentes langues à l'arabe l'ensemble des connaissances et sciences qui existaient à cette époque. Le monde arabe devint ainsi détenteur d'un savoir scientifique et universel [une sorte de synthèse de toutes les connaissances accumulées jusqu'à cette époque]. Ce développement des sciences a donné naissance à une culture rationnelle et scientifique véhiculée par des groupes de savants arabes/musulmans tel que El-Mu'tazila, qui affirmaient «la non éternité du Coran, le libre arbitre, la primauté de la raison sur la révélation» (Bennoune, 2000 : 112) mais ces théories furent combattues par les fondamentalistes religieux. Des guerres ont été lancées par ces derniers en vue d'anéantir toute pensée qui placerait "la raison avant la foi, la science avant la révélation".

Et «depuis le XIII^{ème} siècle environ, les fouqaha conservateurs alliés aux sultans despotes ont ainsi paralysé les peuples arabo-musulmans dans le domaine de la recherche scientifique, technique, philosophique, artistique, [...] en imposant la primauté de la théologie et de la foi au détriment de l'exercice de la recherche et de la science» (Bennoune, 2000 : 16) et en établissant un enseignement à caractère religieux dans leurs écoles-Madrassa.

L'Afrique du nord subit un sort identique : dans la majorité des cas, l'objectif principal des écoles ouvertes en quelques régions était d'assurer l'apprentissage de la religion et de la langue arabe. Entre le XII/XIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, les Musulmans ont désappris le patrimoine scientifique rationnel et universel.

Le système éducatif d'avant 1830, ne remplissait qu'une simple fonction de *transmission* de la culture et de *reproduction* de l'ordre

social établi, il se réduisait à la connaissance religieuse, il préconisait la soumission pure et simple de la *raison* et de la *science* à la *foi* et à la *religion*, il rendait tout progrès scientifique quasi impossible.

b- Histoire de l'éducation en France :

Durant des siècles, l'enseignement était destiné, essentiellement, à quelques privilégiés : l'école romaine pour les Aristocrates et les Plébéiens ; les écoles des monastères pour les futurs prêtres....Ce type d'enseignement n'assurait, généralement, qu'une formation-reproduction non continue ni dans le temps ni dans l'espace.

En France, au XVI^{ème} siècle, des écoles et collèges jésuites furent instaurés d'une façon de plus en plus organisée, unifiée et continue, cependant ils n'étaient pas destinés à tout le peuple.

A partir du XVIII^{ème} siècle, de façon générale en Europe, et également en France, le souci de l'éducation allait être intégré dans les préoccupations majeures des différents gouvernements.

Après la Révolution de 1789, l'enseignement allait connaître une évolution ; c'est ainsi que les projets révolutionnaires pour l'éducation de Condorcet de 1792 ont institutionnalisé l'édification d'un système scolaire laïque, républicain, démocratique, libéral, unifié et pour tous. Pour la réussite de ce projet et pour atteindre ses fins, le système prôna la continuité dans la formation. Mais ce n'est que plus tard que l'école élémentaire sera réalisée :

- En 1833, obligation pour les communes de posséder une école.
- En 1866, naissance de la Ligue de l'Enseignement.
- En 1881-1882, lois d'obligation scolaire, de gratuité, de laïcité.

2- L'école en Algérie de 1830 à 1962 :

Dès le début de la colonisation, certains responsables français [tel que Bugeaud] ont préconisé l'utilisation de l'école française comme moyen de soumettre la société algérienne. C'est ainsi que le ministère de la guerre ordonna l'ouverture des écoles arabes-françaises dites "mixtes" pour la scolarisation des Algériens et Algériennes ! Cela en commençant par les villes pour atteindre ensuite les compagnies.

En dépit des efforts de quelques administrateurs, les colons se sont opposés à l'idée d'une même école pour leurs enfants et les Algériens. Ils eurent gain de cause : les écoles réservées à leurs enfants furent rattachées au ministère de l'éducation, tandis que les écoles "mixtes" furent confiées aux officiers des bureaux arabes.

L'enseignement était gratuit pour tous, il y avait même des écoles où l'on accordait/donnait des bourses pour les plus démunis; la France avait beaucoup investi dans les infrastructures, les moyens humains et financiers. Malgré tous ces efforts, les Algériens n'envoyaient que rarement leurs enfants pour suivre les cours, même en arabe, chez ceux qu'ils considéraient comme "mécréants". Peu à peu, le nombre des enfants qui fréquentaient l'école augmenta régulièrement. «Face à l'hostilité et à la passivité manifestées durant tout le XIX^{ème} siècle, on assiste peu à peu à une évolution positive qui se traduit par un accroissement notable des effectifs scolarisés» (Djilali, 1989 : 224).

Parallèlement à ce développement, certaines écoles coranique et zaouïas traditionnelles continuaient à végéter ; et le nombre des enfants algériens qui les fréquentaient était très important [la majorité écrasante des scolarisés].

A l'indépendance, deux élites se sont disputées les postes stratégiques dans les différents gouvernements qui se sont succédés :

1. L'une est formée par l'école et l'université françaises ; elle incarne (à ses yeux) "la modernité", "la rationalité", "la science" et "la

technique", elle est partisane d'une "ouverture sur le patrimoine universel".

2. L'autre formée dans la zaouïa/madrassa et l'université islamique ; elle incarne "el'ilm" ["la science" au sens religieux], "l'islamité", "l'arabité" et insiste sur l'arabisation.

C'est ainsi qu'une division du travail s'est opérée entre ces deux élites : «les arabisants» ont accaparé le pouvoir symbolique, l'école et les médias. «Les francisants» ont investi l'administration, les services de sécurité et les institutions à caractère technique, scientifique et économique modernes » (Bennoune, 2000 : 13).

3- Ecole algérienne entre les mains des conservateurs [de 1962 à nos jours] :

Dès son indépendance, l'Algérie est confrontée à des problèmes énormes dans le secteur de l'éducation : 80 % des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école. Ajoutons le taux élevé de croissance démographique [3,3 % par an] et le départ de près de 18000 instituteurs français vers leur pays.

Pour faire face à ces problèmes, le pouvoir en place a eu recours au recrutement d'instructeurs et de moniteurs algériens, dont le niveau était bas, pour remplacer les instituteurs français. Cela n'a pas réglé le problème du manque du personnel ; alors on recruta les anciens élèves de Medrassa /zaouïa ! L'arabisation de l'enseignement n'a fait que renforcer cette option : les anciennes écoles des Oulémas furent intégrées au système éducatif avec leur personnel et enseignants. Ces derniers seront les futurs chantres de l'arabisation accélérée du système éducatif.

En raison du manque de formateurs dans les I-T-E (Instituts technologiques de l'éducation) et l'option d'arabisation, le Pouvoir a eu recours au recrutement de formateurs et de coopérants arabes *non qualifiés*. Quant aux candidats recrutés par les I-T-E pour devenir des instituteurs et enseignants, ils sont issus du lot d'élèves *rejetés* par le système éducatif !

Depuis 1962, la gestion du dossier de l'éducation était anarchique et catastrophique. La précipitation, l'arabisation aveugle, le sous-encadrement et la sous-qualification ont influés sur les résultats des examens, l'avenir de plusieurs générations et du pays.

2- "La réforme du système éducatif" : un enjeu politique avant tout :

Avec l'arrivée de Bouteflika au Pouvoir (en 1999), et pour convaincre [séduire] certaines personnalités et partis politiques de la "mouvance moderniste", une Commission Nationale de la Réforme du Système Educatif [CNRSE] a vu le jour, elle avait pour mission d'évaluer et de proposer des solutions pour sauver l'école algérienne. La CNRSE fut composée de "spécialistes", qui à la fin de leur mission, ont rédigé un rapport. Mais ce fameux rapport n'a pas été publié ou communiqué aux citoyens. Cependant, des membres de la CNRSE ont livré au public quelques résultats de leur travail.

Quelques recommandations de la CNRSE :

- Revalorisation du métier de l'enseignant.
- Organisation de recyclage pour les enseignants.
- Evaluation permanente et réadaptation des programmes.
- Elaboration de programmes cohérents.
- Réduction des volumes horaires des cours.
- Introduction de la langue berbère dans les régions berbérophones à partir de la 4^{ème} AF (Année fondamentale) [l'arabe [enseignement obligatoire] est enseigné la première année scolaire, tandis que "tamazight" [enseignement facultatif] sera introduit à partir de la 4^{ème} année seulement et dans les régions berbérophones].
- Introduction de la langue française à partir de la 2^{ème} AF.
- Remplacement de l'éducation islamique par l'éducation civique, morale et religieuse.

Sans surprise, après la fin de mission de la CNRSE, des voix se sont élevées contre son rapport, il s'agit bien entendu des Islamistes et

des "Conservateurs". Ainsi l'application des propositions et recommandations de la CNRSE est renvoyée aux calendes grecques.

Comme nous l'avons vu, l'enseignement de "tamazight" n'a jamais été une préoccupation des différents gouvernements qui se sont succédé en Algérie. Il est même bon de rappeler que *la politique d'arabisation* [assimilationniste] prônée par le Pouvoir vise essentiellement à éradiquer les langues berbères.

III- le statut des langues berbères en Algérie et les droits culturels et linguistiques des minorités berbérophones [enseignement de "tamazight/berbère"] :

1- L'enseignement du berbère durant la période coloniale :

C'est en 1880 que l'enseignement de "tamazight/berbère" fut introduit à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. Les "règlements d'administration publique du 9 mai 1882, du 24 août 1885 et du 15 mars 1888" ont institué un "*brevet de langue kabyle*" [1885] et un "*diplôme des dialectes berbères*" [1887] et des "primes annuelles" sont accordées pour la réussite de ces programmes (Bulletin des lois de la République Française, 1894 : 803 ; Bulletin des lois de la République Française, 1904 : 620 ; Achab. 1996 : 65 ; Chaker. 1996 : 2646 ; Quitout. 2007 : 57 et 2011 : 74 ; Nahlovsky. 2010 : 59 ; ...).

C'est à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger [devenue la Faculté des Lettres] mais également l'Institut d'Etudes Orientales qu'une génération de berbérisants est formé jusqu'à l'indépendance (Chaker. 1996 : 2647, Quitout et Rispail. 2011 : 74).

Dès 1930, les Pères-Blancs songèrent à créer un "Centre d'Etudes Berbères [C.E.B.]". Ils le réalisèrent en 1940. A la même période, les Sœurs-Blanches, de leur côté, fondèrent un "Centre d'Etudes Berbères Féminin [C.E.B.F]" (Duval. 1998 : 39).

Les Pères-Blancs² et les Sœurs-Blanches travaillèrent ensemble et créèrent un journal des études berbères baptisé "Fichier de Documentation Berbère [F.D.B.]" édité à Fort-National [en Kabylie] de 1946 à 1972. "Sous les pressions administratives et policières" (Chaker. 1998 : 147), le F.D.B. est rebaptisé "Fichier Périodique [F.P.]" et publié à Alger de 1973 à 1975/1977 (Lacoste-Dujardin.

2003 : 55 ; Duval. 1998 ; Chaker. 1998 : 147 ; ...). Début 1977, les publications du F.P. [F.D.B.] sont interdites et placées sous séquestre (Chaker. 1998 : 147).

Les Pères-blancs [ainsi que les Sœurs-blanches] ont publié une multitude de fascicules, d'ouvrages [descriptions linguistiques, ethnographique, ...] et de dictionnaires qui reste à ce jour une référence incontournable pour les chercheurs et les enseignants de "tamazight/berbère" [les langues berbères].

L'apport de cette communauté religieuse aux études kabyles/berbères est *perçu d'un mauvais œil* par les autorités algériennes qui accusent souvent "les militants de la revendication berbère" d'être "au service du néo-colonialisme incarné par les Pères-blancs" [ou "manipulés par le Maroc, Israël et/ou la France"]. C'est le cas aussi des "des berbéristes nationalistes" qu'on accusa d'être "manipulés par les colons français" dès les années 1940 (Chaker. 1998 : 141-143 ; Chabani. 2011 : 89).

Les "militants berbéristes" de leur côté, et souvent pour éviter de tels "accusations", préfèrent ne citer que les berbérissants-berbérophones [Boulifa, Bensdira, Mammeri] comme référence en passant sous silence l'apport des militaires français, des universitaires-chercheurs français et des Pères-blancs à la berbérologie.

2- Les revendications culturelles de la Kabylie :

La politique linguistique de l'Algérie s'inscrit dans un modèle idéologique *de langue nationale et officielle unique* avec un *système éducatif* qui a toujours exclu les langues berbères [et l'arabe dialectal] de l'enseignement et qui a encouragé l'arabisation aveugle. Le Pouvoir algérien ne s'est jamais soucié du maintien et de l'avenir de "tamazight/berbère". Après avoir prôné une *politique d'assimilation* [qui ne dit pas son nom] qui visait [et vise encore] l'anéantissement et l'éradication des langues berbères en encourageant et accélérant le processus d'arabisation, le Régime algérien a fini par "céder" sur certains points de la revendication "amazighe/berbère".

Le semblant de reconnaissance que "les militants de la cause" et "la Kabylie" ont pu arracher des mains du Pouvoir n'est rendu possible que "grâce" à la menace islamiste qui pesait sur les

institutions de la République. C'est dans une stratégie électoraliste, d'alliances pour se maintenir et pour faire participer la Kabylie aux différents processus électoraux que le Régime a accordé : (1) la création de deux départements de langues et cultures amazighes, l'un à l'Université de Tizi-Ouzou [1990], l'autre au Centre universitaire de Béjaïa [1991], (2) l'introduction de "tamazight" dans le système éducatif algérien [à partir de 1995/1996] et (3) la reconnaissance de "tamazight" comme "langue nationale" [en 2002].

La revendication du multilinguisme/multiculturalisme par l'élite kabyle date des années 1940 au sein même du Mouvement national. Après l'Indépendance, la lutte pour les droits culturels a beaucoup évolué et différentes mouvances ont vu le jour pour la reconnaissance de "tamazight/berbère" et la démocratisation du pays. Du MCB [Mouvement Culturel Berbère] au MAK [Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie] (en passant par le FFS [Front des Forces Socialistes], le RCD [Rassemblement pour la Culture et la Démocratie] et la CADC [la Coordination des Aarchs, Daïras et Communes]), la région est la même, les hommes sont presque les mêmes mais les plates-formes de revendication ont changé et évoluent encore : d'une "revendication des droits culturels et identitaires" à celle d'une "autonomie régionale pour la Kabylie"). Mais, l'attitude du Pouvoir n'a pas beaucoup changé face aux revendications de la Kabylie : de "la répression" à "un semblant de reconnaissance".

C'est à partir de 1990 que le Pouvoir -pour des raisons purement électoralistes et d'alliance³- a décidé de permettre l'ouverture d'un *département de langue et culture amazighes* à l'Université de Tizi-Ouzou, où des enseignements de berbère sont assurés pour former des magisters [Bac+6/7] dans trois options : linguistique, littérature et civilisation. Une année plus tard, un autre *département de langue et culture amazighes* fut ouvert au Centre Universitaire de Béjaïa.

Après une année de boycott scolaire [grève du cartable] de 1994/1995 et pour faire participer la Kabylie aux élections présidentielles programmées pour novembre 1995 [pour des raisons encore une fois électoralistes] le Pouvoir entame des négociations avec le Mouvement Culturel Berbère [Coordination Nationale / proche du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie] et certaines

organisations et associations de Kabylie. Ce qui va aboutir à l'introduction de "tamazight" dans le système éducatif algérien et à la création du "Haut Commissariat à l'Amazighité" chargé de la promotion de la langue et de la culture amazighes.

Durant les événements du "Printemps Noir" de 2001 qui ont coûté à la Kabylie : 126 morts et des milliers de blessés, et à l'approche des élections législatives (30 mai 2002), le Pouvoir céda en accordant le statut de langue nationale à "tamazight" [avril 2002] :

"Article 03 bis

- tamazight est également langue nationale*
- l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national".*

Mais, ce statut de «Tamazight [est aussi] langue nationale ...» n'est, en réalité, qu'un "statut symbolique" [sans aucune application/traduction sur le terrain]. Et cela peut se vérifier rien qu'en évaluant l'état de l'introduction des langues berbères dans le système éducatif algérien.

3- L'enseignement des langues berbères dans l'école algérienne :

L'enseignement des langues berbères, contrairement au discours officiel [amplifié et diffusé par les représentants des institutions étatiques], ne requiert aucune attention particulière de la part du Ministère [algérien] de l'Education Nationale. Aucun effort de la part du gouvernement pour rattraper le retard accumulé depuis son lancement en 1995/1996. L'introduction de "tamazight/berbère" dans le système éducatif algérien est caractérisée par une succession de bricolages et d'échecs⁴ avoués [mais non assumés] par les institutions étatiques [HCA et CNPLET⁵] chargées de les "promouvoir".

Plusieurs chercheurs (et/ou membres du couple HCA/CNPLET) ont évalué "l'introduction de tamazight/berbère dans le système éducatif algérien" en s'intéressant à l'évolution des effectifs d'apprenants et leur répartition régionale, aux différents "profils" des enseignants de cette matière, aux différentes directives (circulaires du Ministère de l'Education nationale) accompagnant cet enseignement, aux programmes et aux différents manuels de "tamazight/berbère" (cf.

Kahlouche. 2000 et 2003 ; Nabti et Tigziri. 2000 ; Laceb. 2002 et 2004 ; Bilek-Benlamara. 2004 ; Ait-Mimoune. 2010 ; ...). Le Haut Commissariat à l'Amazighité organise régulièrement des Colloques, des Journées d'Etudes et des stages portant sur la même thématique (cf. HCA. 2008 ; HCA. 2009 ; ...).

Et tout le monde s'accorde à dire que l'introduction de "tamazight/berbère" dans le système éducatif algérien est en recul.

L'enseignement de "tamazight" à l'échelle nationale, et après seize ans de son introduction, n'a jamais touché plus de 03% d'élèves scolarisés (cf. les tableaux 01 et 02). Il n'arrive pas [plus] à "décoller" (cf. la figure 1).

Même si les chiffres avancés par le Ministère de l'Education Nationale, depuis 1995/1996, montrent une "augmentation" du nombre des apprenants qui suivent les cours de "tamazight/berbère" (cf. figure 02), il est à relever que toutes les régions n'enregistrent pas de progression de leurs effectifs de la même manière (cf. Kahlouche. 2000 et 2003 ; Nabti et Tigziri. 2000 ; Laceb. 2002 et 2004 ; Bilek-Benlamara. 2004 ; Ait-Mimoune. 2010 ; ...). Le nombre des wilayas où les langues berbères sont enseignées est passé de seize [16] au début [1995/1996] à dix [10], actuellement [2010/2011]. A l'exception des wilayas de Kabylie (cf. tableau 3, figures 2 et 3) et celle de Batna, ailleurs, le nombre des apprenants qui suivent des cours de "tamazight" a stagné.

D'après ces données (cf. tableau 3), l'enseignement de la langue kabyle est plus ou moins assuré et soutenu par rapport aux autres langues berbères et ce depuis 1995.

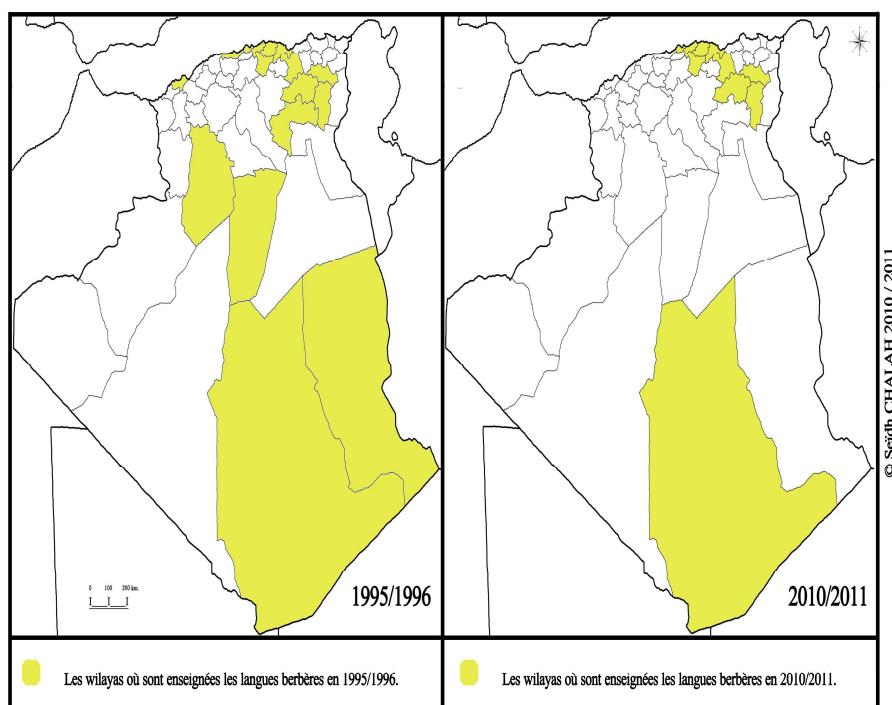
Après avoir prôné une *politique d'assimilation* [qui ne dit pas son nom] qui visait [et vise encore] l'anéantissement et l'éradication des langues berbères, et l'exclusion de la langue française, en encourageant et accélérant le processus d'arabisation, le Régime algérien a fini par "céder" sur certains points de la revendication "amazighe/berbère".

Le semblant de reconnaissance que "les militants de la cause" et "la Kabylie" ont pu arracher des mains du Pouvoir n'est rendu possible que "grâce" à la menace islamiste qui pesait sur les institutions de la République dans les années 1990 et à "la révolte

kabyle de 2001" pour ce qui est de la reconnaissance de "tamazight" comme "langue nationale".

Nous pouvons dire que l'enseignement des langues berbères dans le système éducatif algérien ne constitue pas une priorité nationale. Contrairement au discours officiel [amplifié et diffusé par les représentants des institutions étatiques], "tamazight" [langues berbères] ne requiert aucune attention particulière de la part du Ministère [algérien] de l'Education Nationale. Le Pouvoir algérien ne se soucie pas du maintien et de l'avenir des langues berbères.

Annexes :



Cartes administratives et politiques N° 02
représentant la diminution du nombre des wilayas/départements où sont enseignées les langues berbères
de 1995 à 2011 en Algérie.

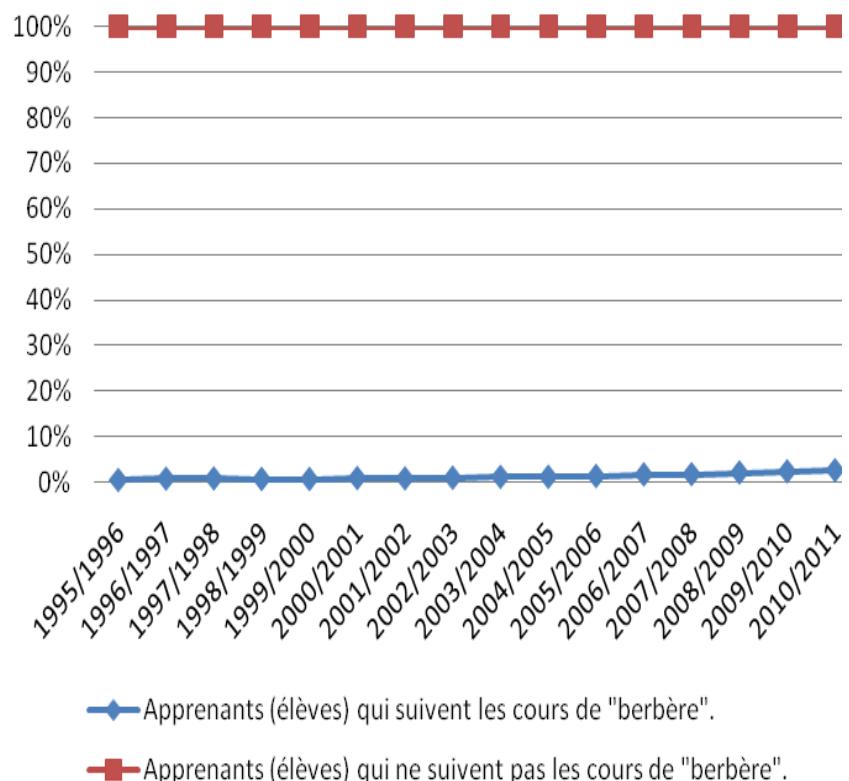
	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03
Elèves* qui S. C. B.	37690	57934	63898	55730	55958	72359	68995	79342
Elèves** scolarisés	7162592	7293189	7435858	7587545	7661023	7712182	7849004	7894642
Pourcentage*** des E. S. C. B.	0,52 %	0,79 %	0,85 %	0,73 %	0,73 %	0,93 %	0,87 %	1,00 %
	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Elèves* qui S. C. B.	92084	94047	105182	130591	139293	162807	193226	213263
Elèves** scolarisés	7851893	7741099	7776000	7575000	7826000	7621000	8120000	8176000
Pourcentage*** des E. S. C. B.	1,17 %	1,21 %	1,35 %	1,72 %	1,77 %	2,13 %	2,37 %	2,60 %

Tableau n° 01 : Nombre* et pourcentage* d'élèves qui suivent les cours de berbère [kabyle et autres] par rapport au nombre** d'élèves scolarisés par année de 1995/1996 à 2010/2011.**

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03
Pourcentage* des E. S. C. B.	0,52 %	0,79 %	0,85 %	0,73 %	0,73 %	0,93 %	0,87 %	1,00 %
%** des E. N. S. P. C. B.	99,47 %	99,20 %	99,14 %	99,26 %	99,26 %	99,06 %	99,12 %	98,99 %
	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Pourcentage* des E. S. C. B.	1,17 %	1,21 %	1,35 %	1,72 %	1,77 %	2,13 %	2,37 %	2,60 %
%** des E. N. S. P. C. B.	98,82 %	98,78 %	98,64 %	98,27 %	98,22 %	97,86 %	97,62 %	97,39 %

Tableau n° 02 : Pourcentage* d'élèves qui suivent les cours de berbère [E.S.C.B.] et le pourcentage** de ceux qui n'ont pas le berbère dans leurs programmes [E.N.S.P.C.B.] par année de 1995/1996 à 2010/2011.

Figure 01: Graphique en courbes représentant, en terme de pourcentage, l'évolution du nombre d'apprenants (élèves) qui suivent les cours de "berbère" de 1995/1996 à 2010/2011.



"L'enseignement de la langue «berbère» en Algérie: de 1995 à 2011"

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03
Alger	349	479	436	465	339	479	61	30
Batna	805	632	293	49	78	73	0	0
Béjaïa	7941	9663	15953	13695	13473	22497	22434	22769
Biskra	654	255	191	127	108	140	120	174
Bouira	9000	9654	11873	11664	11474	13517	14334	14680
Boumerdès	1078	785	1152	533	698	1394	1843	3215
El Bayadh	9	13	0	0	0	0	0	0
Ghardaïa	584	158	124	64	0	0	0	0
Illizi	80	138	0	119	120	0	0	0
Khenchla	483	715	244	490	562	265	499	329
Oran	127	220	55	75	55	25	0	0
O. E. Bouaghi	1462	1335	4785	1375	2262	2382	2367	2476
Sétif	584	626	971	1526	2616	690	1217	332
Tamanrasset	114	370	505	942	465	440	440	235
Tipaza	980	576	189	76	79	0	0	0
Tizi-Ouzou	13440	32315	27127	24530	23629	30457	25680	35102
Total	37690	57934	63898	55730	55958	72359	68995	79342
	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Alger	278	54	151	1643	150	63	49	37
Batna	0	0	1446	4267	7058	11517	14425	18836
Béjaïa	29773	25433	26687	29245	31339	40669	47162	54927
Biskra	223	249	209	228	149	91	0	0
Bouira	17384	19027	21823	27447	25454	19956	26590	28474
Boumerdès	1978	2125	2647	2541	3205	3355	3846	4732
El Bayadh	0	0	0	0	0	0	0	0
Ghardaïa	76	67	55	55	55	19	0	0
Illizi	0	0	0	0	0	0	0	0
Khenchla	244	429	328	323	277	230	590	560
Oran	0	0	0	0	0	0	0	0
O. E. Bouaghi	2427	2432	2327	1357	3253	2105	3152	1240
Sétif	390	904	1543	2410	2519	1862	2802	3826
Tamanrasset	226	321	321	894	312	712	663	615
Tipaza	0	0	0	0	0	0	0	0
Tizi-Ouzou	39085	43006	47645	60181	65522	82228	93947	100016
Total	92084	94047	105182	130591	139293	162807	193226	213263

Tableau n° 03 : Evolution des effectifs d'apprenants qui suivent les cours de berbère [kabyle et autres] par wilaya [département] et par année de 1995/1996 à 2010/2011.

Figure 02: Evolution du nombre des apprenants qui suivent les cours de berbère (langue kabyle et autres langues berbères) par année de 1995/1996 à 2010/2011.

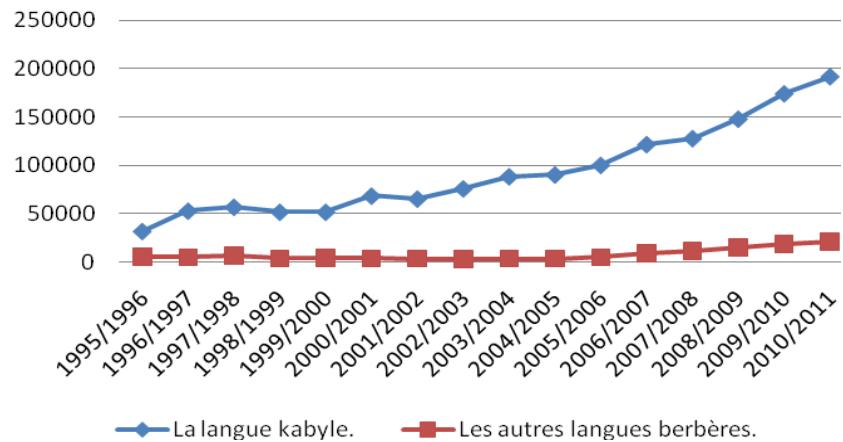
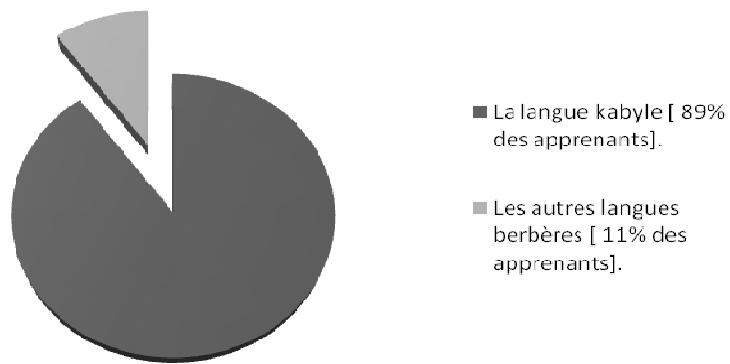


Figure 03: Pourcentage des apprenants selon les langues berbères (kabyle ou autres) en 2010/2011.



Bibliographie :

- ACHAB, Ramdane. 1996. *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Paris : Peeters.
- AGUADE, Jordi. CRESSIER, Patrice. et VICENTE, Ángeles. (Sous la direction de). 1999. *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental: dialectologie et histoire*. [Zaragoza] : Casa de Velázquez.
- AIT-MIMOUNE, Ourida. 2010. *La place de la langue tamazight dans les attitudes et représentations linguistiques des apprenants du cycle moyen (cas de la wilaya de Tizi-Ouzou)*. Mémoire de magister en langue et culture amazighes (option : linguistique). Tizi-Ouzou : Université Mouloud Mammeri. <http://www.ummtto.dz/IMG/pdf/magister_ait_mimoune_cle0f1661.pdf>.
- ALAIN, Madeleine. 1987. *Tizi-Wwuccen : Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle – 1^{er} niveau) / Aselmed amezwaru n tmaziyt (taqbaylit)*. Aix-En-Provence : EDISUD.
- AZZOUZ, Lakhdar. 1998. "la problématique de la baisse du niveau scolaire" in *L'école en débat (n° spécial)*. : 47-57. Alger : Casbah.
- BASSET, André. 1952. *La langue berbère*. London. International African Institute, Oxford University Press.
- BASSET, André. 1929. *Etudes de géographie linguistique en Kabylie : I. sur quelques termes berbères concernant le corps humain*. Paris : Lerou.
- BENAISSE, M. 1998. "Difficultés linguistiques à l'université et/ou mauvaise conceptualisation au lycée" in *L'école en débat (n° spécial)*. : 47-57. Alger : Casbah.
- BENNOUNE, Mahfoud. 2000. *Education, culture et développement en Algérie (Bilan et perspective du système éducatif)* T.I. Alger : ENAG.

BILEK-BENLAMARA, Cherifa. 2004. "L'an IX de l'enseignement de tamazight : (1995-2004)" in *Timmuzgha n°10.* : 16-19. Alger : HCA.

Bulletin des lois de la République Française. 1894. *Bulletin des lois de la République Française : XII^{ème} Série (deuxième semestre de 1893, contenant les lois et décrets d'intérêt public et général publiés depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 1893), Partie principale : Tome quarante-septième (47), N° 1566 à 1606.* Paris : Imprimerie Nationale.

Bulletin des lois de la République Française. 1904. *Bulletin des lois de la République Française : XII^{ème} Série (premier semestre de 1904, contenant les lois et décrets d'intérêt public et général publiés depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin 1904), Partie principale : Tome soixante-huitième (68), N° 2494 à 2535.* Paris : Imprimerie Nationale.

CAMPS, Gabriel. 1983. "Comment la Berbérie est devenue le Maghreb Arabe" in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°35. : 7-24. Aix-en-Provence : [REMM]. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_003_5-1474_1983_num_35_1_1979>.

CEILLIER, Jean-Claude (dossier dirigé par). 2008a. *Vous avez dit "Pères Blancs" ? : La Société des Missionnaires d'Afrique, 1868-2008 [Histoires et missions chrétiennes n° 8]*. Paris : Karthala.

CEILLIER, Jean-Claude. 2008b. *Histoire des missionnaires d'Afrique (Pères blancs) : de la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)* [collection "Mémoire d'Églises"]. Paris : Karthala.

CHABANI, Hamid. 2011. *Le Printemps Noir de 2001 en Kabylie : le cas de la coordination communale d'Aïn-Zaouia*. Paris : l'Harmattan.

CHAKER, Salem et DOUMANE, Saïd. 2006. "La Kabylie et la question berbère : tensions cycliques et inachèvement" in LARIEGE, Julien (coordonné par). *Les Cahiers de l'Orient n° 84 : Algérie : la*

guerre n'est pas finie (Revue d'Etude et de Réflexion sur le Monde Arabe et Musulman).

CHAKER, Salem. 1981. "L'émergence du fait berbère. Le cas de l'Algérie" in MICHEL, Hubert et FLORY, Maurice (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes)*, Vol. 19. : 473-484. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 1982. "De quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires en Algérie : de la marginalisation à l'exclusion" in MICHEL, Hubert et FLORY, Maurice (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes)*, Vol. 20. : 451-457. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 1983 [1978]. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence.

CHAKER, Salem. 1986. "Langue et identité berbères (Algérie/Emigration) : un enjeu de société" in RAYMOND, André et MICHEL, Hubert (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes)*, Vol. 23. : 173-180. Paris : Editions du CNRS. CHAKER, Salem. 1987. "Les droits de l'homme sont-ils mûrs en Algérie ? Réflexions d'un acteur sur la ligue algérienne des droits de l'homme" in RAYMOND, André; MICHEL, Hubert (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman)*, Vol. 24. : 489-503. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 1991. "La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique" in CAMAU, Michel et SANTUCCI, Jean-Claude (sous la responsabilité de). *Annuaire de*

l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman), Vol. 28. : 281-296. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 1996. "Enseignement du berbère" in *Encyclopédie berbère, n° XVII.* : 2644-2648. Aix-en-Provence : Edisud.

CHAKER, Salem. 1998. *Berbères aujourd'hui. (Deuxième édition révisée)*. Paris : L'Harmattan.

CHAKER, Salem. 2000. "Le berbère, langue de France ? : la charte européenne des langues régionales ou minoritaires" in ROBIN, Christian. CLAUDOT-HAWAD, Hélène, et FERRIE, Jean-Noël (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman), Vol. 37.* : 85-94. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 2004. "«Question berbère», «Problème kabyle», où en est-on?" in KIENLE, Eberhard et BENHLAL, Mohamed (sous la responsabilité de). *Annuaire de l'Afrique du Nord (Centre National de la Recherche Scientifique - Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman), Vol. 40.* : 285-294. Paris : Editions du CNRS.

CHAKER, Salem. 2004. "Le berbère de Kabylie (Algérie)" in *Encyclopédie berbère, n° XXVI.* : 4055-4066. Aix-en-Provence : Edisud.

CHAKER, Salem. 2004. Kabylie : la langue (présentation générale). In *Encyclopédie berbère XXVI* : 4055-4066. Aix-en-Provence : Edisud.

CNPLET/MEN (Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight / Ministère de l'Education Nationale). [2006]. Actes du 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight (Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement). Sidi-Fredj : Publications du CNPLET.

<<http://www.itrane-university.net/e-Library/Articles/Actes%20du%20%20colloque.pdf>>.

DECRET, François. et FANTAR, Mhamed. 1981. L'Afrique du Nord dans l'Antiquité : Histoire et Civilisation (des origines au V^{ème} siècle). Paris : Payot.

DJILALI, S. et KADDACHE, M. 1989. *L'Algérie dans l'histoire*. Alger : OPU.

DUVAL, Armand. 1998. *C'était une longue fidélité : à l'Algérie et au Rwanda*. Paris : Médiaspaul.

GALAND, Lionel. 1988. Le berbère. In *Les langues dans le monde ancien et moderne : les langues chamito-sémitiques* : 207-242. Paris : CNRS.

GALAND, Lionel. 2002. *Etudes de linguistique berbère*. Leuven-Paris : Peeters.

GRANDGUILLAUME, G. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Maisonneuve et Larose.

GREFFOU-BOUDALIA, M. 1989. *L'école algérienne de Ibn Badis à Pavlov*. Alger : Laphonic.

GSELL, Stéphane. 1927. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Tome VI : Les royaumes indigènes : Vie matérielle, intellectuelle et morale*. Paris Hachette. <<http://www.algerie-ancienne.com/livres/gsell/gsell.htm>>.

HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité). 2008. *Actes des Colloques : (1) Identité, langue et Etat (Bibliothèque Nationale d'Algérie d'El Hamma/Alger, les 18/19 et 20 mars 2003), (2) La permanence de l'architecture amazighe et l'évolution des cités en Algérie (Ghardaïa, les 21/22 et 23 avril 2003)*. [Alger] : Haut Commissariat à l'Amazighité. <http://www.hcamazighite.org/web_documents/actes/actes_identite_la_ngue_etat.pdf>.

HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité). 2009. *Actes : (1) Journées d'étude sur l'enseignement de Tamazight -Région Est- (les 22 et 23 mai 2006, Dar El-Mourabbi, Batna) (2) Journées d'étude sur*

la genèse de l'enseignement de Tamazight depuis le XIX^{ème} siècle (du 10 au 13 juin 2006, Centre familial de la Mutuelle générale des matériaux de construction, Zeralda) (3) Stage de perfectionnement pour les enseignants de Tamazight du primaire (du 16 au 20 juillet 2006, Lycée Annani, Bejaïa). [Alger] : Haut Commissariat à l'Amazighité.

<http://www.hcamazighite.org/web_documents/actes/actes_enseignement_tamazight.pdf>.

JOURNAL "LE MATIN". 2002. Dossier du jeudi : "Ecole, la fin du faillite ?". n°3029, jeudi 7 février 2002, pp.5-11.

KAHLOUCHE, Rabah. 1992. *Le berbère kabyle au contact de l'arabe et du français. Etudes Socio-historique et linguistique*. Thèse d'Etat en linguistique. Alger : ILE/Université d'Alger.

KAHLOUCHE, Rabah. 1997. "Autovalorisation sociale, affirmation identitaire et pratiques linguistiques en Kabylie" in LAROUSSI, Foued. *Plurilinguisme et identités au Maghreb* : 55-60. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. [1996. "L'autovalorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie" in *Colloque international : Plurilinguisme et identité(s) au Maghreb*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen].

KAHLOUCHE, Rabah. 1997. "Les enseignes à Tizi-Ouzou : un lieu de conflit linguistique" in LABRIE, Normand. *Etudes récentes en linguistique de contact*. : 174-183. Bonn : Dümmler.

KAHLOUCHE, Rabah. 2000. "Aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère" in BOUKOUS, Ahmed et DUMONT, Pierre (textes réunis par). *La coexistence des langues dans le milieu francophone, approche macro-sociolinguistique (Deuxièmes journées Scientifiques du Réseau de l'AUF : Sociolinguistique et dynamique des langues. Rabat, 25-28 septembre 1998)*. : 273-278. [Paris ?] : AUPELF-UREF.

KAHLOUCHE, Rabah. 2000. "L'enseignement d'une langue non aménagée, au statut indéfini : le berbère en Algérie" in *Mémoires*

de la Société de Linguistique de Paris (Nouvelle Série) : Tome VIII : Les langues en danger. : 157-168. Paris/Louvain : Peeters.

KAHLOUCHE, Rabah. 1992. "Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français (étude socio-historique et linguistique)" [Thèse pour le doctorat d'Etat en linguistique]. Alger : Université d'Alger (I. L. E).

KAHLOUCHE, Rabah. 1997. "Le contenu implicite de l'épithète «arabe» dans «Union du Maghreb Arabe»" in *Langue et stigmatisation sociale au Maghreb (Peuples Méditerranéens N° 79 [avril-juin])*. : 55-70. Paris : Anthropos.

KAHLOUCHE, Rabah. 1999. "La dénomination / redénomination : un lieu de conflit identitaire" in SALIH, Akin. (éd.). *Noms et re-noms : La dénomination des personnes, des langues et des territoires.* : 183-188. Rouen : Publications de l'Université de Rouen/CNRS.

KAHLOUCHE, Rabah. 1999. "La vitalité du berbère en Kabylie, Aperçu socio-historique" in *Cahiers de Sociolinguistique N° 4 : Langues du Maghreb et du Sud Méditerranée.* : 37-46. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

KAHLOUCHE, Rabah. 2003. "L'enseignement de la langue tamazight en Algérie" in *Les Actes du Colloque Amazigh «Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh»*. (mardi 17 juin 2003). : 66-71. [Casablanca] : [Fondation BMCE : Education et Environnement]. <<http://www.fondationbmce.org/pdf/colloques/2003-06-colloque-amazighe.pdf>>.

KAHLOUCHE, Rabah. 2004. "Le berbère dans la politique linguistique algérienne" in LAROUSSI, Foued (numéro préparé sous la direction de). *Aménagement linguistique au Maghreb (Revue d'aménagement linguistique, hiver 2004, n° 107)*. : 103-132. Québec : Office Québécois de la Langue Française.

LACEB, Mohand-Oulhadj. 2002. "Evaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Etat des lieux" in *Timmuzgha n°6*. : 12-34. Alger : HCA.

LACEB, Mohand-Oulhadj. 2004. "Evaluation de l'enseignement" in *Timmuzgha n°9*. : 6-10. Alger : HCA.

LACOSTE-DUJARDIN, Camille. 2003. *Le voyage d'Idir et Djya en Kabylie : initiation à la culture kabyle*. Paris : l'Harmattan.

LEVY, Simon. 1999. "Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc : pour une histoire linguistique du Maroc" in AGUADE, Jordi. CRESSIER, Patrice. et VICENTE, Ángeles. (Sous la direction de). 1999. *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental: dialectologie et histoire*. : 11-26. [Zaragoza] : Casa de Velázquez.

NABTI, Amar. et TIGZIRI, Noura. 2000. *Etudes sur l'enseignement de la langue amazighe : bilan et perspectives*. Alger : [Ed.] HCA.

NAHLOVSKY, Anne-Marie. 2010. La femme au livre: itinéraire d'une reconstruction de soi dans les relais d'écriture romanesque: les écrivaines algériennes de langue française. Paris : l'Harmattan.

NAIT-ZERRAD, Kamal. 2004. "Kabylie–Dialectologie" in *Encyclopédie berbère, XXVI*. : 4067-4070. Aix-en-Provence : Edisud.

NAIT-ZERRAD, Kamal. 2004. *Linguistique berbère et applications*. Paris : l'Harmattan.

QUITOUT, Michel. 2007. *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours : l'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye*. Paris : l'Harmattan.

QUITOUT, Michel. et RISPAIL, Marielle (Ed.). 2011. *L'enseignement de la langue amazighe au Maroc et en Algérie: Pratiques et évaluation*. Paris : l'Harmattan.

STORA, Benjamin. 2004. *Algérie : histoire contemporaine 1830 - 1988*. Alger : Casbah Editions.

TIGZIRI, Noura. "L'enseignement de Tamazight dans le système éducatif : Analyse des programmes et des manuels" in *Les Actes du Colloque Amazigh «Education et langues maternelles :*

l'exemple de l'amazigh. (mardi 17 juin 2003). : 66-71. [Casablanca] : [Fondation BMCE : Education et Environnement]. <<http://www.fondationbmce.org/pdf/colloques/2003-06-colloque-amazighe.pdf>>.

TURIN, Yvonne. 1983. Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale (Ecole, médecines, religions, 1830-1880). Alger : ENAL.

+ Documents (Circulaires du Ministère de l'Education Nationale / Algérie) :

- Circulaire Ministérielle N° 1099/MENIM.C du 11/1995.
- Circulaire Ministérielle N° 95/938 du 07/10/1995.
- Circulaire Ministérielle N° 887 du 05/09/1996.
- Circulaire Ministérielle N° 95/1085 DC/MEN du 14/10/1996.
- Circulaire Ministérielle N° 965 du 01/10/1997.
- Circulaire Ministérielle N° 789 du 20/08/1997.
- Circulaire Ministérielle N° 965 du 01/10/1997.
- Circulaire Ministérielle N° 271 du 24/03/1998.
- Circulaire Ministérielle N° 561 du 21/05/1998.
- Circulaire Ministérielle N° 461 du 04/05/1999.
- Circulaire Ministérielle N° 1461/MEMLSG du 12/ 09/2000.

-
- 1- "Les droits culturels et linguistiques des minorités berbérophones en Algérie : le cas de la Kabylie (sa langue et sa culture dans le système éducatif)" in *Vème Congrès de la "Mediterranean Society of Comparative Education" : Territoires et démocratie culturelle : vers un nouveau contrat éducatif [Relative à l'axe1 du congrès : "Territoires, minorités et citoyenneté culturelle"]* organisée Université de Corse Pasquale Paoli / Corte (France), du 4 au 7 juillet 2011.
 - 2 - Des religieux (ses) chrétien(ne)s/catholiques appartenant à un ordre de missionnaires "*Société des Missionnaires d'Afrique*" fondé en 1868 par le Cardinal Lavigerie [Charles-Martial Allemand-Lavigerie] (cf. Ceillier. 2008a et 2008b).
 - 3 - Décret ministériel N°11 du 24/01/1990 signé par Abdeslam Ali-Rachdi (ministre délégué aux universités dans le gouvernement de Mouloud Hamrouche / et militant puis député du Front des Forces Socialistes FFS [1997-2002]) à la veille de "la marche du 25/01/1990" organisée par le Mouvement Culturel Berbère (commissions

nationales / proche du FFS) et condamnée par le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie RCD.

4 - Nabti A. Tigziri N., 2000, *Etudes sur l'enseignement de la langue amazighe : bilan et perspectives*, [Ed.] HCA, Alger.

- Laceb M.O., 2002, "Evaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Etat des lieux" in *Timmuzgha n°6*, [Ed.] HCA, Alger, pp. 12-34.

- Bilek-Benlamara Ch., 2004, "L'an IX de l'enseignement de tamazight : (1995-2004)" in *Timmuzgha n°10*, [Ed.] HCA, Alger, pp. 16-19.

5 - Le Haut Commissariat à l'Amazighité <<http://www.hcamazighite-dz.org/>> et le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de «tamazight» <www.cnplet.org/>.